

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 19 février 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHE - René BACCINO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nourati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Daniel NAVARRO - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Nathalie LAINE - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Vincent GOMEZ représenté par Bernard MARTY - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Christophe MASSE représenté par Josette FURACE - Florence MASSE représentée par Marc LOPEZ - Guy MATTEONI représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Christyane PAUL représentée par Maxime TOMMASINI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Dominique TIAN représenté par Laure-Agnès CARADEC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALOCCO - Michel CATANEO - Yann FARINA - Laurent LAVIE - Karim ZERIBI.

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

PEDD 003-687/15/CC

■ Approbation de l'avenant n°1 à la convention spécifique conclue avec Eco-Emballages relative au soutien de standards expérimentaux pour les métaux issus du tri primaire sur le Centre de Traitement Multifilières de Fos-sur-Mer.

DTD 15/12768/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Par délibération AGER 017-623/13/CC du 31 octobre 2013, Marseille Provence Métropole a approuvé une convention avec Eco-Emballages afin de participer à l'expérimentation nationale d'évaluation de standards expérimentaux sur l'extraction des emballages métalliques et plastiques lors de la phase de tri mécano biologique des déchets.

Cette expérimentation, initialement prévue sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013, a permis d'attester que les métaux produits au standard expérimental sont bien recyclables, et ont été recyclés. Néanmoins, la disparité des flux produits amène Eco-emballages à prolonger l'évaluation afin d'acquérir d'avantages de données.

En contrepartie, le soutien d'Eco-Emballages pour les métaux conformes au standard expérimental est le suivant :

- soutien financier dans les mêmes conditions que les métaux issus du compost (62 euros par tonne d'acier et 278 euros par tonne d'aluminium)

Sur la base d'une estimation de tonnages attendus sur les deux années à venir, les soutiens qui pourraient être perçus par MPM dans le cadre de cet avenant sont évalués à 300 000 euros environ.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté de prolonger le dispositif relatif au soutien de standards expérimentaux pour les métaux issus du tri primaire sur le Centre de Traitement Multifilières de Fos-sur-Mer sur la période du 1^{er} janvier 2015 au le 31 décembre 2016.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Le Contrat pour l'Action et la Performance – Barème E, approuvé par délibération AGER 001-859/11/CC du 9 décembre 2011 et applicable à compter du 1^{er} janvier 2012 ;

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

- Les conventions spécifiques standards expérimentaux pour les plastiques et les métaux issus du tri primaire sur le Centre de Traitement Multifilières de Fos-sur-Mer, approuvé par délibération AGER 017-623/13/CC du 31 octobre.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la prise en compte des tonnages de métaux issus du tri mécano biologique sur le Centre de Traitement Multifilières de Fos-sur-Mer entraînera une augmentation des soutiens versés par Eco-Emballages ;
- Qu'il est nécessaire pour que ces matériaux soient pris en compte d'approuver l'avenant à la convention spécifique relative au soutien de standards expérimentaux pour les métaux issus du tri primaire sur le Centre de Traitement Multifilières de Fos-sur-Mer avec Eco-Emballages.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé l'avenant ci-annexé à la convention spécifique conclue avec Eco-Emballages relative au soutien de standards expérimentaux pour les métaux issus du tri primaire sur le Centre de Traitement Multifilières de Fos-sur-Mer.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cet avenant.

Article 3 :

Les recettes seront constatées au budget annexe Collecte et Traitement des Déchets de la Communauté Urbaine – Nature : 7478 – Sous-Politique : G130 – Fonction 812.

Pour Visa,
La Conseillère Déléguée à la Propreté
et Gestion des Déchets

Monique CORDIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Propreté Environnement Développement
durable

Albert LAPEYRE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

**Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015**